



CODIR GESMA 21/07/23



Compte rendu

Présents : F. Boerkmann, A. François, C. Jouin, A. Vernier, M Delage, JL Maroyer, C Bolliger, C Prégniard, D Lachgar

Excusés : F. Damato, M Vergnaud,

Invités : Marc, Caroline, Julie Mounier, Jean Noel Mesmin

Approbation du précédent codir

CR codir du 15/06/23 : approuvé suite modifications envoyées par Caroline Mounier

Bilan financier année 2022-2023

Les points marquants :

- Moins de cotisations
- Financement de la formation de remise à niveau pour cadres
- Attribution de bourses

Coût moyen payé par les élèves et le GESMA : voir tableau Annie

N1 et N2 :

Les frais de formation de 98 € ne couvrent pas complètement la première plongée, les plongées des cadres et leur hébergement, la carte de niveau : déficit d'environ de 10 € par élève.

N3 : cette année compte tenu du nombre supérieur de plongées pour certains stagiaires il y a un coût de 170 € à la charge du GESMA par élève ~~xx~~ il va donc falloir revenir à un nombre de plongées maximum permettant d'équilibrer la participation demandée pour la formation et le nombre de plongées

Tarifs cotisation/formations

Proposition 2023-2024

- NI : 110 €, 4 plongées, 1^{ère} plongée offerte
- NII : 135 €, 8 plongées sur 2 week-end
- NIII : 180 €, 10 plongées sur 2 week-end (2jours et 3 jours)

L'adhésion couvre :

- les frais de l'assurance Loisir 1 : (22 €)
- le coût de la licence
 - o Licence adulte >=16 ans : 45,80 €
 - o Licence jeune : 28,70 €
- L'adhésion au club (voir tableau)

GESMA

Affiliée FFESSM 02 16 007

Association loi 1901 - n°siret : 485 166 656 00010 ape 926C

Siège social: 64 rue Montauzier 16000 Angoulême

Adresse postale: chez M. Boerkmann, 12 res Le Pallain, 16400 Puymoyen

Points été actif

Baignes le 24/07 : 9 inscrits le vendredi, attendus 15, 6 encadrants
Gardes le Pontaroux le 1/08 : 16 maxi, 6 encadrants max

En dehors de l'été actif : proposition de faire des baptêmes à Montmoreau, date à fixer (26 ou 27 aout)

Tarif : 10 €/baptême, transport 0.60 €/km
Repas pris en charge par le GESMA dans la limite de 15 € par encadrant,

Inscription des encadrants sur le site

Début de saison 2023/2024

Reprise le lundi 11/09
Accueil des nouveaux adhérents
Début des formations début octobre

Apnéiste de haut niveau

Demande d'intégration d'un apnéiste de haut niveau à la rentrée
Lui indiquer les conditions matérielles d'exercice de l'apnée au sein du club. Il verra de lui-même si ces conditions lui conviennent et sont compatibles avec son souhait.

Forum du sport

9 et 10 septembre

Anniversaire 60 ans : Prochaine réunion le 31/08/23

Salle du Gond offerte
Annonce de la date sur le site
Traiteur choisi : Vieux logis

- 33 € si plus de 100 personnes
- 35,50 € si moins de 100

Goodies : faire faire bonnet, t-shirt, sweat, veste sur inscription
Autocollants : 174 €
Gobelets : 200 €
Eclairage, micro HF :
DJ : « La sardine aux platines » Françoise Guiot : carte cadeau de 100 €

Tombola : 60 lots (photos, t-shirts, bonnets,

Demande de lots faite à

Eskualduna : Réponse positive

PlanetOcean : Réponse positive

Sub20 limoges : réponse positive

Vieux campeur : à contacter

Bfh : Pas de réponse

Ffessm : Pas de réponse

GESMA

Affiliée FFESSM 02 16 007

Association loi 1901 - n°siret : 485 166 656 00010 ape 926C

Siège social: 64 rue Montauzier 16000 Angoulême

Adresse postale: chez M. Boerkmann, 12 res Le Pallain, 16400 Puymoyen

Autocollants :
Communication sur le facebook
Achat du vin chez Patarin
Champagne : En cours
Photos de la vie du club : d'ici la fin juin
Salle : 350 personnes assises
Participation du club : 5 €/repas/adhérent

Invités : voir fichier

Infos Codep

Week-cadres : **Nage en eau vive**

Matériel

Achats à faire rapidement : 4 blocs neuf 12 l sans robinetterie : 3 courts et 1 long
Stab : 1XS, 2 L et 1 XL
Responsable des achats : Jean Christophe Dubois

Un adhérent s'est proposé pour aller chercher le matériel.

Nettoyage Charente

Opération de nettoyage le 23 septembre : secteur Rives de Charente
Organisée de Rive de Charente en allant sur le musée de la BD
Stands sur l'esplanade de Magelis : Autorisation accordée
Philippe Tisseuil responsable
Zone de réception déchets Rives de Charente
Affiche faite par cleanwalker : à montrer
De plus en plus de structures à proposer des actions

Sorties effectuées

Sortie à Marseille
Sortie à Estartit

Sorties envisagées

- Egypte: croisière SUPERMIX du 14 au 21/10/2023 -13 places - complet- Dominique
- Philippines : Dates à fixer plus précisément

Bilan saison nautilis

Les sapeurs pompiers demandent à intégrer la piscine pour préparer du BNSSA

GESMA

Affiliée FFESSM 02 16 007

Association loi 1901 - n°siret : 485 166 656 00010 ape 926C

Siège social: 64 rue Montauzier 16000 Angoulême
Adresse postale: chez M. Boerkmann, 12 res Le Pallain, 16400 Puymoyen

Le CSAR : a fait remarquer à la piscine que les licences sont actives jusqu'à fin décembre ~~xx~~ a demandé à ce que les cartes soient valides sur les mêmes dates
Cela pourrait être intéressant pour les anciens adhérents.

Prochain CODIR : fin aout
Après CODIR :

Fin de réunion : 22 h

La secrétaire de séance :
Dominique Lachgar

le président :
François Boerkmann

GESMA

Affiliée FFESSM 02 16 007

Association loi 1901 - n°siret : 485 166 656 00010 ape 926C

Siège social: 64 rue Montauzier 16000 Angoulême
Adresse postale: chez M. Boerkmann, 12 res Le Pallain, 16400 Puymoyen